

PERSONNES PRESENTES

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire

Représentants des parents d'élèves

- Madame Bonneau
- Madame Découx
- Madame Deniau
- Madame Gougeon – Feuillet
- Madame Guillemain
- Madame Saudemont

Enseignants

- Mademoiselle Avril
- Madame Chapuy
- Monsieur Dujardin
- Mademoiselle Godard
- Madame Saigre
- Madame Valay

PERSONNES EXCUSEES

- Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale
- Mademoiselle Blain (conseillère municipale)
- Madame Georgy (représentante de parents d'élèves)
- Monsieur Poulain (représentant de parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Madame Guillemain

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Sur 130 électeurs inscrits, 88 ont voté ; ce qui donne un taux de participation de 68 %.

Sur 88 bulletins, 11 ont été déclarés blancs ou nuls.

En tout, il y a donc eu 77 suffrages exprimés.

La liste présentée par Mme Guillemain a été élue à l'unanimité avec 4 sièges de titulaires et 4 de suppléants.

3. Calendrier scolaire

Dans le cadre de l'aménagement du calendrier scolaire 2013-2014, les élèves auront classe le mercredi 13 novembre toute la journée suivant l'emploi du temps d'un lundi.

4. Effectifs et organisation pédagogique

Effectif total : 99 élèves dont 37 élèves de maternelle et 62 élèves d'élémentaire.

Répartition

Classe de Mme Valay (21 élèves) :	10 élèves de PS 11 élèves de MS
Classe de Melle Godard (31 élèves) :	16 élèves de GS 15 élèves de CP
Classe de Mr Dujardin (24 élèves) :	10 élèves de CE1 14 élèves de CE2
Classe de Mme Chapuy (23 élèves) :	9 élèves de CM1 14 élèves de CM2

Enseignants en services partagés

Melle Avril fait classe :

- aux élèves de PS/MS, les lundis et jeudis
- et aux élèves de CE1/CE2 les mardis.

Mme Saigre fait classe aux élèves de CM1/CM2 les lundis.

Organisation pédagogique particulière

Aménagement lié à l'effectif important de la classe de GS/CP

- De 9 h à 10 h 45, les élèves de grande section sont pris en charge par Melle Godard avec les élèves de CP ; Mr Verrier (EVS) apporte une aide dans la gestion du travail en autonomie.
- De 11 h à 12 h, les élèves de grande section sont répartis en deux groupes : l'un des groupes rejoint la classe des élèves de petite et moyenne sections et l'autre groupe reste avec les élèves de CP ; Mme Moulin (ATSEM des GS) apporte une aide à Melle Godard dans la gestion du travail en autonomie et Mr Verrier (EVS) apporte une aide aux enseignantes de maternelle. Au cours de la semaine, chaque groupe travaille alternativement avec les élèves de PS/MS et les élèves de CP.
- De 13 h 30 à 15 h 15, les élèves de grande section sont pris en charge par les enseignantes de maternelle avec les élèves de moyenne section ; Mme Moulin (ATSEM des GS) apporte une aide à la gestion de groupe à partir de 14 h. Les élèves de petite section sont alors à la sieste sous la surveillance de Mme Denis (ATSEM des PS/MS).
NB – Deux fois par semaine, les élèves de moyenne section sont allongés trente minutes pour qu'ils puissent se reposer.

- De 15 h 30 à 16 h 30, les élèves de grande section sont pris en charge par Melle Godard avec les élèves de CP.

Déclouisonnement entre les classes de CP et CE1

- Les mardis et jeudis, de 14 h 15 à 15 h 15, les élèves de CE1 rejoignent les élèves de CP chez Melle Godard (espace-temps) ; ce qui permet à Mr Dujardin d'avoir un temps dédié à l'histoire-géographie pour son groupe de CE2.

5. Projet d'école 2011-2015

Axe prioritaire n°1 - Maîtrise de la langue française

1. Développer le plaisir de lire et donner du sens à la lecture

- Lectures variées
- Fréquentation régulière de la bibliothèque (BCD pour les plus jeunes et bibliothèque municipale pour les plus grands)
- Participation au prix littéraire « Escapages »
- Partage d'un moment de lecture entre les classes : les plus grands lisent aux plus jeunes.

En APC : lecture des livres Escapages (groupe de besoin), lecture à voix haute (groupe de besoin)

2. Travailler la compréhension fine

- Ecoute et lecture de textes complexes
- Utilisation de « je lis, je comprends » en élémentaire
- Travail sur les inférences

3. Améliorer l'expression orale et écrite

- Jeux de langage oral en maternelle
- Présentation orale en élémentaire (quoi de neuf ? musée de la classe, exposés)
- Dictées et rédactions régulières
- Attention particulière à l'orthographe (usage quotidien des outils de correction)
- Correspondance scolaire (CE)
- Concours d'orthographe (CM)
- Ecriture et illustration d'une histoire à partir d'un tableau du musée Bertrand (projet AGEEM décliné dans toutes les classes)

En APC : atelier de langage oral (groupe de besoin), préparation d'un exposé oral (groupe de besoin), production d'écrit sur les abeilles, écriture et illustration d'une histoire à partir d'un tableau du musée Bertrand, écriture d'articles pour le blog

APC / axe prioritaire n° 1 : aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages (contenus personnalisés)

Axe prioritaire n°2 - Mathématiques et culture scientifique

4. Organiser des ateliers de manipulation en grandeurs et mesures

5. Mettre l'accent sur la résolution de problèmes et la lecture de données

- Ateliers de résolution de problèmes hebdomadaires en cycles 2 et 3
- Participation à la semaine des mathématiques
- Ecriture d'énoncés et organisation d'un défi-problèmes (CM)

6. Favoriser le goût de la recherche

- Mise en œuvre de la démarche scientifique à partir de l'observation de la ruche
 - Participation au projet Propul'sciences (CM)
 - Visite du Palais de la Découverte lors de la classe de découverte à Paris (CM)
- En APC : mise en œuvre de la démarche scientifique à partir de l'observation de la ruche

APC / axe prioritaire n° 2 : aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages (contenus personnalisés)

Axe prioritaire n°3 - Savoir être élève

7. Développer les stratégies de travail des élèves

- Méthodes pour apprendre ses leçons (par cœur ou non...)
- Participation à des défis en orthographe, sciences, maths... pour augmenter la motivation des élèves
- Epreuves sportives nécessitant de l'endurance pour développer le goût de l'effort et de la persévérance : course d'endurance (CE et CM), classe de découverte à l'île de Ré (CE), P'tit braquet (CM).

8. Développer l'autonomie et l'initiative des élèves

- Tableau de services
- Activités ritualisées pour que les élèves puissent s'organiser plus facilement en autonomie
- Favoriser la recherche par soi-même par une référence systématique aux affichages, outils de classe (dictionnaire...)
- Savoir s'organiser à la piscine (maternelle, CP, CE1, CE2)
- Participer à une classe de découverte (CE et CM)

En APC : conseil de vie de classe (CM)

9. Développer les compétences sociales des élèves

- Participation à une classe de découverte
- Contribution à l'amélioration du cadre de vie à l'école : toilettes propres...
- Projets inter-classes

6. Planning des sorties scolaires

Classe des PS/MS

- 18 novembre : découverte de l'épicerie (achat de légumes pour faire des soupes)
- 24 mars : Piccoli Sentimenti (spectacle Equinoxe)
- Mai, juin : 5 séances à la piscine à vagues (lundis matins)

Classe des GS/CP

- 18 novembre : découverte de l'épicerie (achat de légumes pour faire des soupes)(GS)
- 19 mai : Ilo (spectacle Equinoxe)
- Avril, mai : 5 séances à la piscine à vagues (lundis matins)

Classe des CE1/CE2

- 8 octobre : course d'endurance à Ardentes
- Octobre, novembre, décembre : 10 séances à la piscine à vagues (jeudis après-midis)
- 6 décembre : atelier sur la préhistoire à Argentomagus
- 6 janvier : Petit Robert et le mystère du frigidaire (spectacle Equinoxe)
- Du 12 au 14 mai : classe de découverte à l'Ile de Ré

Classe des CM1/CM2

- 8 octobre : course d'endurance à Ardentes
- 5 novembre : Sœurs, je ne sais pas quoi frère (spectacle Equinoxe)
- Au deuxième trimestre : concours d'orthographe départemental organisé par l'UDDENI
- Du 7 au 8 avril : classe de découverte à Paris
- Mi-juin : P'tit Braquet

Projets inter-classes

- 11 octobre : inauguration de la ruche
- 19 décembre : spectacle ART DADA (compagnie Billenbois) à la salle des fêtes

7. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les activités pédagogiques complémentaires (APC) remplacent l'aide personnalisée. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, en dehors des 24 h d'enseignement.

- Les activités pédagogiques complémentaires permettent :
- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
 - une aide au travail personnel ;
 - la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

La participation aux activités pédagogiques complémentaires nécessite un accord parental préalable.

Les APC ont lieu de 16 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi selon les besoins.

8. Aménagement des rythmes scolaires

Mardi 5 novembre, Monsieur le Maire a convié les enseignants à une première réunion avec la commission « école » du conseil municipal. Il a été convenu de ne pas allonger la pause méridienne et de privilégier des horaires réguliers.

Les représentants de parents d'élèves demandent s'il est prévu un temps de garderie le mercredi matin. Monsieur le Maire répond que cette question n'a pas encore été traitée par la municipalité ; la priorité étant d'organiser les activités périscolaires. Et il ajoute qu'il y aura probablement une consultation des représentants de parents d'élèves .

9. Sécurité à l'école

Sécurité incendie

Un exercice a été effectué le 27 septembre. dernier. L'évacuation a duré 1 minute et 2 secondes. Tous les élèves ont été évacués sans difficulté. Mais on remarque que l'alarme du bâtiment où est situé la BCD n'a pas fonctionné : les services municipaux vont changer la pile et si besoin réparer l'alarme car c'est un problème récurrent.

Un autre exercice sera réalisé au cours du troisième trimestre.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

En cas de risques majeurs (tempête, explosion, nuage toxique...), il est prévu de mettre les élèves en sûreté dans l'école.

Un exercice aura lieu au cours du deuxième trimestre.

10. Coopérative scolaire

Bilan de l'exercice 2012-2013

Dépenses de l'année	
Spectacles et sorties scolaires, abonnements, affiliations (OCCE, USEP, CDDP), assurances...	- 3.325,28 €
Recettes de l'année	
Participation des familles, bénéfices de la vente des photos scolaires, subvention de la Mairie, recettes de la kermesse organisée par les parents, avoir USEP	+ 3.372,31 €
Bilan de l'année	
Recettes - Dépenses	+ 47,03 €
Solde bancaire	
au 31 août 2012	+ 4.160,98 €

Suivi des comptes en 2012-2013

La coopérative scolaire n'est pas une association autonome. Elle est affiliée à la section départementale de l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) qui a la capacité juridique. Cette dernière assume ainsi la responsabilité du fonctionnement de la coopérative scolaire qui lui est affiliée, en dehors des fautes lourdes et intentionnelles ou des infractions. En contrepartie, la coopérative doit se conformer aux statuts et au règlement de l'OCCE. Elle est contrôlée par l'OCCE, ce qui lui apporte des garanties de gestion.

Pour assurer le fonctionnement de la coopérative, il est recommandé d'avoir deux mandataires et deux vérificateurs aux comptes. Ces fonctions sont à renouveler chaque année.

Année 2013-2014

Mandataires : Mme Chapuy et Mme Valay
Vérificateurs aux comptes : Mme Saudemont et Mme Gougeon -Feuillet

11. Travaux

Les travaux effectués dernièrement :

- Réalisation d'un trou dans le mur de la classe maternelle pour permettre le passage du tuyau de sortie de la ruche
- Installation d'un tableau neuf en maternelle
- Installation de l'ancien tableau de la classe maternelle sous le préau

12. Cantine et garderie

- 19 décembre : repas de Noël
- 20 décembre : goûter de Noël

13. Association de parents d'élèves

Une tombola et la vente de calendrier ont été proposées aux familles depuis la rentrée.

Le 6 avril 2014, un carnaval sera organisé avec la participation d'une « Banda » ; un goûter sera offert aux enfants.

La kermesse sera renouvelée cette année.

L'association de parents a également décidé :

- d'offrir un livre à chaque enfant du CP au CM2 au moment de Noël
- de verser une subvention de 400 € à la coopérative scolaire.

14. Questions diverses

Concernant les classes de découverte, Mme Bonneau demande s'il est prévu des accompagnateurs « remplaçants » si, à la dernière minute, l'un d'entre eux étaient dans l'impossibilité de venir. Les enseignants retiennent cette suggestion.

15. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 18 février 2014 de 18 heures à 20 heures.

Signature de la Secrétaire de séance

Signature de la Directrice